

273

LETTRE

263

DV ROY.

Enuoyée à Messieurs les Preuost
des Marchans & Escheuins de la
Ville de Paris.

*SVR L'ASSEVRANCE DE SON
Retour en sa bonne Ville de Paris.*

Apportée par Monsieur de Saintot M^e des Ceremonies
le douzième Aoust 1649.



A P A R I S,

Chez P. ROCOLET Impr. & Libr. ordin. du Roy,
& de la Maison de Ville, Au Palais, aux Armes
du Roy, & de la Ville.

M. DC. XLIX.

Avec Privilège de sa Maiefté.

LETRE
DU ROY

Enquoy nous avons fait assés de choses
pour le bien de la Ville de Paris
et de la Maison de Ville, et de la Ville

de Paris, et de la Ville de Paris
et de la Ville de Paris

Appointé par le Roy, en son Conseil, le
15 jour de Mars, l'An 1649.



de la Maison de Ville, et de la Ville
de Paris, et de la Ville de Paris

M. D. C. XLIX.

Par le Printemps de la Ville



DE PAR LE ROY.

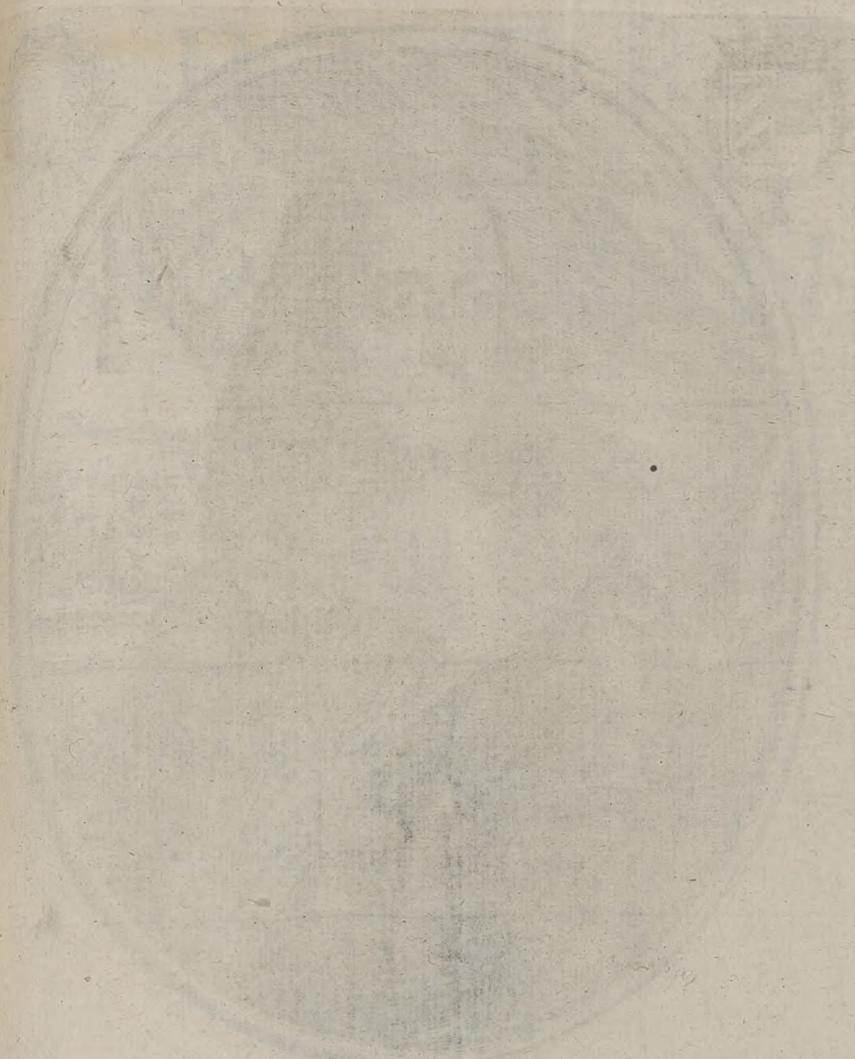


RES-CHERS ET BIEN AMEZ,
Nous auons assez témoigné par le long
& presque continuel sejour que nous
auons cy-deuant fait avec la Reyne
Regente nostre tres-honorée Dame &
Mere, en nostre bonne Ville de Paris,
avec quelle tendresse & affection Elle & Nous auons
toujours tant aymé ladite Ville. Et depuis Nous vous
auons assez fait cognoistre par les responces que nous
vous auons données sur les diuerses instances que vous
nous auez faites pour nostre retour en ladite Ville, com-
bien nous les auons agreables, & qu'aussi tost que les
affaires qui nous auoient donné sujet de nous aduancer
sur nostre frontiere de Picardie, seroient aux termes
conuenables pour la seureté & le bien de l'Estat; Nous
desirions autant que vous mesmes de nous reuoir dans
Paris, à present que nos Armées sont passées au delà de
l'Escault, avec reputation & aduantage: ayant obligé
celles des ennemis où l'Archiduc estoit en persoane, à
se retirer, avec perte & confusion; & que nous auons
donné les mains de nostre part à tout ce qui estoit neces-
saire pour reuoier vne Conference avec les Ministres
du Roy Catholique pour le traicté de la paix entre cette
Couronne & celle d'Espagne, qui auoit esté interrom-

puë par la retraite du principal Plenipotentiaire d'Espagne hors de Munster, où se faisoit l'Assemblée pour la Paix generale; Nous auons resolu par l'aduis de la Reyne Regente nostredite Dame & Mere, de vous donner au plustost la satisfaction que vous nous auez tesmoigné souhaitter avec tant de passion, en nous rendant à Paris l'vn des iours de la sepmaine prochaine: Dequoy nous auons bien voulu vous donner aduis par aduance, comme de chose dont nous sçauons que vous receurez beaucoup de joye; Vous assurant de nostre bonne volonté entiere pour tout ce qui regarde le repos, l'vtilité, & les aduantages de nostredite Ville. Et la presente n'estant pour autre fin, Nous ne vous la ferons plus longue. DONNÉ à Compiègne le vnzième Aouust mil six cens quarante neuf, Signé LOVIS, Et plus bas, LE TELLIER.

Et sur la suscription est escript:

*A Nostres-cher & bien amez les Preuost
des Marchands & Escheuins de nostre
bonne Ville de Paris.*



Faint, illegible text or a watermark impression, possibly bleed-through from the reverse side of the page.